

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 12

Nachruf: Jaccottet, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

† Henri Jaccottet.

Né à Sarzens, le 1^{er} septembre 1849, H. Jaccottet fit ses études à l'Ecole polytechnique de Zurich, puis à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où il obtint son diplôme en 1875.

C'est dans la vallée de la Broye, puis dans le canton de Neuchâtel, qu'il débuta comme technicien, notamment sur les voies ferrées du Renan-Chaux-de-Fonds, des Ponts-de-Martel-Chaux-de-Fonds, du Saignelégier-Chaux-de-Fonds. Il a exécuté un grand nombre de travaux de routes, de tunnels, de ponts, dans la Suisse romande. La construction du magnifique pont en maçonnerie qui relie Villars à Chesières, s'accomplit sous sa direction. M. Jaccottet s'est occupé également de l'établissement du Pont-Vallorbe, ainsi que des adductions d'eau de Vallorbe, de Carouge, du Pont, etc. Il dirigeait la construction du Nyon-Crassier, quand il fut appelé à Lausanne, le 1^{er} février 1904, à remplacer à l'Hôtel-de-Ville M. Ernest Barraud, en qualité de directeur des travaux de la commune.



HENRI JACCOTTET

Le passage de M. H. Jaccottet à la municipalité, à la tête des travaux publics, puis des Services industriels, a été marqué par une série de gros travaux : construction du pont Chauderon-Montbenon, continuation du voûtage du Flon, achèvement de la construction du pont Bessières, ouverture de nombreuses nouvelles artères, négociations avec les C. F. F. en vue de l'agrandissement de la gare aux voyageurs, règlement sans procès des comptes de l'Entreprise des forces du Rhône, développement des usines de St-Maurice et de Pierre-de-Plan, fourniture de la lumière et de l'énergie électriques aux communes de Romanel, Prilly, Joux-tens-Mézery, Belmont, St-Sulpice, Le Mont; extension du réseau du gaz à Prilly, Pully, Renens, Paudex et Chavannes, construction de l'usine à gaz de Malley, à l'inauguration de laquelle il eut la joie d'assister.

En 1909, il fut nommé intendant du château de Chillon.

Comme directeur des travaux, dit *La Tribune*, puis des Services industriels, lorsque le dicastère des travaux fut scindé en deux directions, Henri Jaccottet dépensa sans compter son intelligence et son activité. Pendant cinq ans, dans des circonstances souvent pénibles, il assumait avec dévouement les charges d'une direction absorbante et délicate. Les Lausannois lui en garderont une vive reconnaissance. Ils se souviendront aussi de sa courtoisie parfaite et de sa bonté.

M. Jaccottet fit partie pendant deux législatures du Grand Conseil comme député de Lausanne.

Société fribourgeoise des ingénieurs
et architectes.

Séance du 24 mars 1911.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.
Liquidation des affaires administratives.

M. Paul Meyer fait circuler quelques échantillons d'un nouveau produit céramique, soit un nouveau genre de carreaux vitrifiés, breveté, appelé : « Carreaux géométriques du modèle Hagen ». Ces carreaux se fabriquent en quatre modèles différents.

On peut, à l'aide de ces quatre carreaux, en les combinant de différentes manières, obtenir un grand nombre de dessins variés.

M. Gremaud, président, parle ensuite des différents systèmes d'appareils de dilatation appliqués aux ponts métalliques et aux ponts suspendus.

L'on sait que les tabliers métalliques subissent les influences de la température; c'est ainsi qu'ils se dilatent en été et se compriment en hiver; ils provoquent ainsi des désordres dans les maçonneries.

On a cru devoir remédier à cet inconvénient en introduisant entre les poutres et la culée des rouleaux de friction réunis entre eux par des tringles.

Mais, comme l'une des poutres de rive est généralement plus exposée au soleil, elle se dilate davantage que l'autre et déplace obliquement les rouleaux de friction.

Pour parer à ce nouvel inconvénient, on fixe les rouleaux dans un châssis. Un perfectionnement d'un autre genre fut l'introduction d'un chariot pour répartir la pression sur tous les rouleaux. Avec les anciens systèmes, le premier rouleau supportait souvent toute la charge et la pression étant alors trop grande, il ne pouvait fonctionner.

M. Gremaud fait voir ensuite plusieurs projets de ponts construits dans le canton de Fribourg, où ces différents systèmes d'appareil de dilatation ont été appliqués, et donne sur chacun d'eux des détails intéressants.

Pour faciliter le jeu des rouleaux, il faudrait pouvoir leur donner un grand diamètre, mais des rouleaux de grandes dimensions prendraient trop de place et seraient très coûteux. On a eu recours à des secteurs; ceux-ci, surtout s'ils sont très hauts, pourraient, en recevant de grands mouvements (pont suspendu), se déverser. Afin d'éviter des accidents de ce genre, on a eu recours à des secteurs qui se bloquent automatiquement.